

**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**  
**Honneur – Fraternité – Justice**



**MINISTERE DE L'ENERGIE ET DU PETROLE**  
**SOCIETE MAURITANIEENNE D'ELECTRICITE (Groupe SOMELEC)**



**PROJET DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES ENERGETIQUES ET APPUI**  
**AU SECTEUR MINIER » (DREAM - P179383)**

**DREAM-B SOMELEC**

**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°09/CMI/2026 PORTANT**  
**RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE D'ELABORER LE PLAN**  
**DIRECTEUR DE DISTRIBUTION D'ENERGIE ELECTRIQUE DE**  
**NOUADHIBOU POUR LA PERIODE 2026-2050 ET LE PLAN DE**  
**REHABILITATION DU RESEAU DE DISTRIBUTION EXISTANT**

**(AMI N°09/CMI/2026)**

**Financement : Banque Mondiale (BM)**

**Septembre 2026**

## I.CONTEXTE

Le système électrique mauritanien évolue dans un environnement institutionnel en permanence ajusté pour une plus grande efficacité, et se caractérise par un développement soutenu du parc des moyens de production en adéquation avec l'évolution de la demande électrique. Le réseau de transport et distribution connaît un développement important pour véhiculer l'énergie électrique depuis les centrales vers les centres de consommation. Le Plan National Directeur Production/Transport, en cours d'élaboration, déterminera l'architecture de la production et du transport à horizon 2040 en Mauritanie. Dans le souci d'une plus grande couverture optimisée de la ville de Nouadhibou, qui compte une densité des clients de la SOMELEC importante, il est nécessaire de décliner au niveau local les conséquences de l'accroissement de la demande tant sur le transport que la distribution de courant.

Elaboration du Plan Directeur de la ville de Nouadhibou viendra ainsi compléter l'ensemble de l'étude du Schéma Directeur Production/Transport et du Plan National d'Electrification.

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a obtenu un financement de la Banque Mondiale afin de couvrir le coût de réalisation d'une partie du projet de la ligne Haute Tension 225 kV Nouakchott - Néma et l'électrification rurale ainsi que la valorisation des énergies renouvelables)

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet DREAM-B qui consiste à l'installation d'une composante de stockage de batteries (BESS) de 35 MW,

Une partie de ce financement sera consacré à une mission pour le recrutement d'un consultant chargé d'élaborer le Plan directeur de distribution d'énergie électrique de Nouadhibou pour la période 2026-2050 et plan de réhabilitation du réseau de distribution existant.

## II.OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif de la présente mission est le recrutement d'un cabinet ou groupement de cabinets qui sera en charge d'élaborer le Plan directeur de distribution d'énergie électrique de Nouadhibou pour la période 2026-2050 et plan de réhabilitation du réseau de distribution existant.

## III.DUREE DE LA MISSION

La durée globale de la mission est estimée à **quatre mois et demi (4.5)** à compter de la date de transmission par le Client de l'ordre de service de notification du démarrage de la mission.

## V. METHODE DE SELECTION

Les consultants seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale (5ème édition du Septembre 2023). La méthode de sélection qui sera utilisée sera la méthode fondée sur la qualification de consultant et du coût (SFQC).

L'évaluation est basée sur une note totale de 100 points répartie en trois notes : **N1 (20 points), N2 (20 points) et N3 (60 points).**

Pour les critères N2 et N3, le cabinet présentant le **plus grand nombre de références conformes** obtient la note maximale, les autres étant notés **au prorata** selon la formule : **Note = (Nombre de références du cabinet / Nombre maximum de références) × Note maximale.**

Pour les critères N2 et N3, un minimum de deux missions est exigé pour chaque critère dans le cadre de la qualification initiale. À défaut de satisfaire à cette exigence, le cabinet ne sera pas retenu.

Chaque référence doit être justifiée par une **attestation de bonne exécution ou un procès-verbal de réception en langue française**, sous peine de rejet.

### **Expérience Générale (N1)**

La notation est fondée sur l'expérience du cabinet dans le secteur de l'électricité, acquise à travers des missions de suivi de contrôle ou d'études dans les domaines de distribution-Transport- Production de l'électricité :

| <b>Expérience générale</b> | <b>Note N1</b> |
|----------------------------|----------------|
| ≥ 15 ans                   | 20 points      |
| 14 ans                     | 18 points      |
| 13 ans                     | 16 points      |
| 12 ans                     | 14 points      |
| 11 ans                     | 12 points      |
| 10 ans                     | 10 points      |
| < 10 ans                   | 0 point        |

### **Expérience spécifique (N2) – Plans directeurs production/transport**

Notation au prorata basée sur le nombre de références conformes présentées.

### **Expérience très spécifique (N3) – Schémas directeurs grandes villes**

Notation au prorata basée sur le nombre de références conformes (villes ≥ 100 000 habitants et ≥ 200 postes MT/BT).

**Seules les pièces constitutives du dossier de candidature libellées en français ou accompagnées de leur traduction conforme dans cette langue seront prises en compte lors de l'évaluation.**

Une demande de proposition (DP) sera adressée à la liste restreinte retenus.

## **VI. CONSISTANCE DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

Les candidats intéressés devront transmettre à l'adresse indiquée au point VIII ci-après, leurs dossiers de candidature qui doivent comprendre notamment les éléments suivants :

- 1- Une lettre de candidature, signée du responsable légal du Consultant ou du mandataire commun du groupement de Consultants (en cas de groupement) et indiquant les coordonnées (adresse postale, téléphone, fax, adresse email) et la ou les nationalités des Candidats. En cas de groupement, la nationalité du mandataire du groupement sera considérée comme étant celle du groupement. En cas de groupement, le dossier de candidature doit comprendre un Accord de groupement qui montre que tous les membres le constituant seront solidairement responsables pour l'exécution de la totalité du Marché conformément à ses termes. En cas de groupement solidaire, les références de ses membres seront consolidées. Seuls les groupements dont les membres sont solidaires seront acceptés. Les candidatures présentées par des groupements dont les membres ne sont pas solidaires ne seront pas évaluées et seront écartés.
- 2- Le registre du commerce ainsi qu'une présentation du cabinet ou, le cas échéant, de chacun des membres du groupement de cabinets.
- 3- Tableau, signé et cacheté par le candidat, regroupant toutes les références pertinentes.
- 4- Les références dites pertinentes qui correspondent aux qualifications techniques et à l'expérience en rapport avec les prestations demandées.

- Seules les missions **achevées** et pour lesquels les candidats ont fourni **des attestations de bonne exécution** établies par les bénéficiaires desdites missions seront prises en compte lors de l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt ;
- Pour permettre à la SOMELEC de vérifier éventuellement la véracité des attestations, les candidats sont tenus d'indiquer, pour chaque attestation fournie, l'adresse mail et le numéro de téléphone d'un responsable qui peut confirmer l'authenticité de ladite attestation ;
- Pour les marchés spécifiques le consultant devra fournir une attestation de bonne exécution et les documents contractuels (contrats signés).

## **VII. INFORMATIONS ET CLARIFICATION**

Pour toute information complémentaire ou clarification, les cabinets intéressés peuvent s'adresser par écrit à :

**Monsieur le Conseiller Spécial Chargé de la Cellule des marchés du Groupe SOMELEC**  
**Direction Générale de la SOMELEC- Société mère ; 4ème étage**  
**Cellule Chargée des Marchés**  
**Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355**  
**Nouakchott (Mauritanie)**  
**Téléphone fixe : 00 222 45 29 03 89**  
**Mail : [cmsomelec2@gmail.com](mailto:cmsomelec2@gmail.com)**

## **VIII. ENVOI DES MANIFESTATIONS D'INTERET**

Les dossiers de manifestations d'intérêt, rédigés en langue française doivent être remis **au Secrétariat de la Cellule des Marchés du Groupe SOMELEC** ou transmis par voie électronique au plus tard le **Jeudi 15/10/2026 à 12 :00 heures GMT** l'adresse ci-après :

**Direction Général de la SOMELEC-Société mère, 4ème étage**  
**Cellule des marchés du Groupe SOMELEC**  
**Avenue Boubacar Ben Amer. B.P.355**  
**Téléphone Fixe : +222 45 29 03 89**  
**Email : [cmsomelec2@gmail.com](mailto:cmsomelec2@gmail.com);**  
**Nouakchott (Mauritanie)**

Le Dossier de candidature ou l'objet du mail doit porter la mention suivante :

**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°09/CMI/2026 PORTANT  
 RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE D'ELABORER LE PLAN  
 DIRECTEUR DE DISTRIBUTION D'ENERGIE ELECTRIQUE DE  
 NOUADHIBOU POUR LA PERIODE 2026-2050 ET LE PLAN DE  
 REHABILITATION DU RESEAU DE DISTRIBUTION EXISTANT**

**LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES MARCHES D'INVESTISSEMENT DU GROUPE  
 SOMELEC**

**Khroumbaly LEHBIB**